

عن ابن عباس: أن رجلاً أتى النبي صلى الله عليه وسلم
قد ظاهر من امرأته، فوقع عليها، فقال: يا رسول الله،
إني قد ظاهرْتُ من زوجتي، فوقعْتُ عليها قبل أن
أُكْفِرَ، فقال: «وما حملك على ذلك يرحمك الله؟»،
قال: رأيتُ خلخالها في ضوء القمر، قال: «فلا تقربها
حتى تفعل ما أمرك الله به».



Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père)
relate qu'un homme vint trouver le
Prophète (sur lui la paix et le salut) pour
l'informer du fait qu'il avait dit à sa femme
qu'elle était pour lui perpétuellement
interdite - au même titre que le serait sa



mère, sa sœur, ou sa tante - puis qu'il eut ensuite des rapports avec elle. Il dit : « Ô Messager d'Allah ! J'ai dit à ma femme qu'elle m'était perpétuellement interdite, mais j'ai eu des rapports sexuels avec elle avant d'expier ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui demanda : Et qu'est-ce qui t'a poussé à faire une chose pareille, qu'Allah te fasse miséricorde ? - Il répondit : J'entrevis un bijou à ses chevilles à la lumière de la lune. - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui dit alors : Ne l'approche plus avant d'avoir accompli ce qu'Allah t'a ordonné de faire ! »

Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud

Jugement : Bon